



Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence

Appel à contribution

Numéro thématique :

Les choix à l'adolescence, ou l'inquiétante incertitude

ARGUMENT

L'adolescence échoit dans l'antichambre de l'âge adulte. L'endroit apparaît aujourd'hui à beaucoup de jeunes gens comme inhospitalier, démesuré, ou sans contour clair. Et beaucoup "y choient tristes", comme le disait Raymond Devos avec humour. Le "savoir choir" se perdrait-il dans la jeune génération ? L'entrée dans l'âge adulte se structure au travers de deux mouvements contraires mais pourtant largement concomitants que l'adolescent doit parvenir à élaborer. Un premier mouvement le confronte à la nécessité d'un renoncement aux objets idéalisés et au deuil des gratifications de l'enfance. Le deuxième mouvement le porte au-devant du principe de réalité et de la nécessité d'accepter la castration. C'est par l'intégration suffisamment harmonieuse de ces deux mouvements que s'ouvre à lui le devenir adulte. Pour le dire autrement, un adulte se dresse là où l'adolescent a pu chuter sans trop de casse. Mais pour beaucoup, malheureusement, la chute est brutale. Largués aux portes d'une société adulte plus complexe et incertaine que jamais, ils entendent maintenant la promesse d'un lendemain qui chante comme une ironie amère. Les valeurs qui structurent notre société leur apparaissent fallacieuses. L'autonomie et la liberté de choisir, qui ont été érigées en idéal suprême dans nos sociétés occidentales, sont en réalité foulées au pied par l'individualisme et les inégalités sociales. Que signifie devenir adulte dans un tel environnement ? Les jeunes sont aujourd'hui confrontés à l'injonction sociétale de parvenir à décider de leur avenir dans un monde saturé d'options, toutes plus incertaines les unes que les autres. Cette profusion de trajectoires possibles se traduit par une anxiété persistante dans la quête de soi. L'idéal de choisir sa vie et de décider de la forme à lui donner, comme s'il s'agissait d'être sculpteur de soi-même, se révèle comme une mise en abîme de soi. Ce projet de vie, s'il ne se réalise pas, sombrera dans l'ombre de l'idéal déchu. Le droit de choisir, expression contemporaine ultime de l'individualité, s'accommode en effet difficilement des contraintes de la réalité, notamment/pubertaires, qui saisissent l'adolescent. La tentation de se décharger des pesanteurs du corps et des nécessités vitales, peut apparaître à certains comme la voie royale pour accéder à la maîtrise de sa propre existence. Les souffrances vécues dans la confrontation au projet de vie tendent à se cristalliser sous la forme de tensions identitaires, et notamment les questions liées au genre. Les pathologies de l'agir, ou à l'inverse le repli sur soi, peuvent autrement être deux expressions des vertiges de la toute-puissance et de l'autodétermination.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Correspondance :

Dans le cadre d'un numéro thématique, vos articles sont à adresser aux coordinateurs en charge du numéro :

- Xavier Malisoux : xavier.malisoux@gmail.com
- Frédéric Widart : fredericwidart@ik.me

en vue de **remise des articles** pour le **18 décembre 2025**.

Dans le cadre d'une soumission d'article hors numéro, pour les varia par exemple, vos contributions sont à adresser à Emmanuelle Granier, rédactrice en chef de la revue :

- dr-emmanuelle.granier@orange.fr

Présentation de l'article :

Chaque article doit être accompagné d'une page de présentation sur laquelle doivent être renseignés : les noms complets, les diplômes/titres universitaires et les affiliations de tous les auteur.e.s

Charte typographique :

Chaque article adressé devra être adressé sous format **Word (.doc)** ou **(.docx)** (éviter .dot) et comporter :

- un titre précis (150 caractères max espaces comprises),
- un résumé (500 caractères maximum) en français et en anglais,
- 5 mots clés maximum en français et en anglais (utiliser le thesaurus Ascodocpsy)
- l'article
- la bibliographie
- Le titre, le résumé et les mots clés doivent être fournis **en français et en anglais**.

L'ensemble de ces éléments ne devra impérativement pas dépasser un total de 25 000 caractères espaces comprises.

Ce qui correspond à 10 pages, interligne simple, police : **Times New Roman 11**.

Les notes de page sont à rédiger avec la même police, en taille **9**.

Ne pas utiliser les styles prédéfinis par Word car cela perturbe gravement la compilation finale des articles. Les titres sont en Times New Roman 14 gras, centré sans style prédéfini.

Bibliographie :

La bibliographie doit respecter le norme APA, elle sera écrite en fin d'article par ordre alphabétique sous la forme suivante :

- *Pour un livre* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre du livre (Ne éd., vol. X,). Lieu de publication : Nom de l'éditeur ».
- *Pour un chapitre de livre, une contribution* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre du chapitre. In : Directeur (dir.), Titre du livre (Ne éd., vol. X, pages). Lieu de publication : Nom de l'éditeur ».
- *Pour un article de revue* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre de l'article. Titre de la revue, volume (numéro), pages. DOI : ».
- *Pour un mémoire ou une thèse* : « Nom, P. des auteurs (année). Titre (Type de diplôme, Nom de l'université, Lieu). En ligne : adresse URL ».

- *Pour un site ou une page web* : « Nom, P. des auteurs ou de l'organisme (Année de publication ou de mise à jour). Titre du site ou de la page. En ligne : adresse URL ».
- *Pour un texte juridique* : « Type de texte et numéro (Date) Nom du texte ».

Les références aux auteur.e.s dans le texte sont faites selon la façon suivante (Freud, 1905) et ne doivent pas figurer en notes de bas de page.

Protocole d'évaluation en double aveugle :

Le processus d'évaluation par les pairs se réalise en « double aveugle », avec une anonymisation des articles soumis au comité de lecture. La NREA assure ainsi la confidentialité des informations personnelles liées aux articles qui lui sont soumis tout au long du processus d'évaluation. En contrepartie, l'auteur.e n'a pas connaissance de qui procède à la lecture de son article.

Les articles sont soumis à deux relecteurs qui transmettent leurs avis au comité de rédaction.

Ces avis sont :

- soit accepté sans réserve,
- soit accepté sous réserve de modification, dans ce cas, l'avis est motivé et assorti de conseils pour guider les modifications ,
- soit refusé.

Les coordinateurs du numéro dont les mails sont indiqués, plus haut, sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.